



## STATISTIQUES D'ACCUEIL 2014

RÉALISATION Département enquêtes et analyses statistiques. Dominique Saint-Macary et Pascale Novelli CORRECTION RÉVISION Irsane de Scitivaux.

## PAYS DE LA LOIRE



Pour l'élaboration de ces fiches régionales, nous anticipons les regroupements de régions qui interviendront en 2016, et nous recalculons nos indicateurs depuis 2010 afin d'en suivre l'évolution selon le nouveau découpage. L'Insee a également commencé à publier des chiffres selon ce découpage<sup>1</sup>, mais pas encore d'analyse conjoncturelle: nous remplaçons donc cette année la plupart des éléments de conjoncture par une présentation générale de la région qui doit beaucoup aux publications de l'Insee. Certaines de ces publications s'appuient sur les données 2012 ou 2013 et n'ont pas été actualisées en 2014, ce qui n'enlève rien de leur intérêt.

Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2014. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Insee, réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces petits tableaux sont celles de 2014 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un grand tableau général rapprochant

les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2014<sup>2</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions. Enfin, quelques aspects locaux de la problématique de la mobilité sont présentés à la fin de la fiche : au niveau régional, le nombre de réponses à l'enquête Mobilité 2015 effectuée par le Secours Catholique est trop réduit pour donner lieu à une analyse rigoureuse, mais des éléments qualitatifs peuvent être dégagés et des exemples d'actions illustrent le sujet.

## DÉFINITIONS

**Ménage en situation de pauvreté** : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

**Personne de référence** : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

**Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC)** : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

<sup>1</sup> Insee, *La France et ses territoires, édition 2015*, coll. « Insee Références », avril 2015.

<sup>2</sup> Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions.

PAYS DE LA LOIRE		
Données générales	Pays de la Loire	France métropolitaine
Population au 01-01-2014 en milliers*	3 689	63 920
Taux de chômage 3 <sup>e</sup> trimestre 2014**	8,8%	10,0%
Part d'étrangers dans la population (2012)	2,3%	6,1%
Densité du parc social***	58,0	74,7
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 624€	1 649€
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	10,7%	14,3%
Chiffres 2014 Secours Catholique	Pays de la Loire	
Situations rencontrées	35 676	
Nombre d'équipes	435	
Nombre de bénévoles	7 419	
Nombre de situations analysées	5 415	

\* Chiffres provisoires. \*\* Chiffre le plus récent publié pour les régions 2016. \*\*\* Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants.

## PRÉSENTATION<sup>1</sup>

La croissance démographique en région Pays de la Loire est forte depuis vingt ans, tout comme dans les autres régions de l'ouest et du sud de la France. Ce dynamisme repose autant sur un solde naturel positif que sur l'attractivité résidentielle de la région en raison de son cadre de vie et de son développement économique. En effet, la croissance économique y est particulièrement forte avec un secteur industriel très présent et dynamique.

Malgré un taux d'emploi parmi les plus élevés du pays et un fort dynamisme économique, le niveau de vie est inférieur dans les Pays de la Loire à la moyenne des régions. Cela s'explique par la structure des emplois qui comporte de nombreux ouvriers et employés. La pauvreté et les inégalités sont parmi les plus faibles de la métropole. Le taux de pauvreté atteignait ainsi 10,7% en 2012, contre 14,3% pour la France métropolitaine.

Toutefois, la région a subi comme les autres un ralentissement depuis le début de la crise économique de 2008, ce qui a dégradé les indicateurs socioéconomiques, même si la situation est moins défavorable que dans le reste de la France métropolitaine. Le taux de

chômage des Pays de la Loire au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 est de 9%, contre 10,1% pour l'ensemble de la métropole.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2014

En région Pays de la Loire, les équipes du Secours Catholique ont rencontré 35 676 ménages en 2014. Plus de 4 sur 10 étaient déjà connus des bénévoles (4 points de plus qu'en 2013, et 12 points de plus que la moyenne nationale). Cette augmentation est signe d'une installation durable de la pauvreté, mais aussi d'un réel souci d'accompagnement sur le long terme de la part des bénévoles comme le montre la forte proportion de rencontres à domicile (13% des rencontres), nettement supérieure à la moyenne nationale (4% des rencontres).

Un ménage accueilli sur deux est une famille, avec une proportion grandissante d'hommes seuls avec enfants. Ces ménages comptent parmi les plus pauvres avec un revenu moyen de 775€ par mois, en baisse de 25€ depuis 2010. La part des personnes en emploi est inférieure à la valeur nationale (15,9% contre 17,4%) et la part des personnes en recherche

d'emploi est supérieure de 9 points à la valeur nationale. Il s'agit le plus souvent de personnes n'ayant pas droit à des indemnités de chômage. La part de ménages ne percevant aucun revenu, ni du travail ni de transferts, est de 19,2%, soit une proportion plus importante que la moyenne nationale. Parmi les ménages accueillis, 11% connaissent des irrégularités dans le versement de leurs ressources (indus prélevés, retards de versement...), contre seulement 7% au niveau national.

La région Pays de la Loire est un lieu d'accueil pour les étrangers dont la situation est souvent plus précaire que celle des Français<sup>2</sup>. Dans les accueils du Secours Catholique, la proportion de ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère reflète cette réalité (36,8% contre 33,6% au niveau national) et poursuit sa progression (+ 12 points en quatre ans).

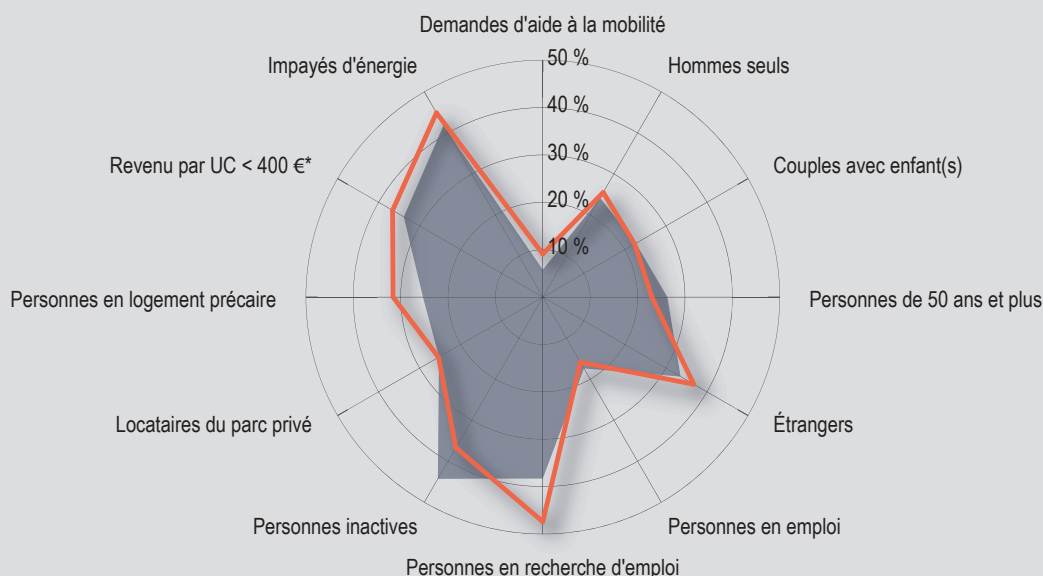
La moitié des ménages accueillis ont des problèmes d'impayés, qui concernent les factures d'énergie (44,9% contre 41,3% au niveau national) puis les factures d'eau (un quart des ménages). Cependant, le Secours Catholique reste sollicité en priorité pour des demandes alimentaires (61,6% des demandes contre 56,4% au niveau national) puis pour des demandes d'écoute, de conseil et d'accueil (46,1%).

<sup>1</sup> <http://www.insee.fr/fr/regions/pays-de-la-loire/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>

<sup>2</sup> La proportion de chômeurs dans la population immigrée est trois fois supérieure au taux régional (jusqu'à un immigré sur deux en Sarthe et en Maine-et-Loire). Sources : *Insee Analyses Pays de la Loire*, n°14, juin 2015 et *Insee Flash Pays de la Loire*, n°9, septembre 2014 et n°24, mai 2015.

France métropolitaine

Pays de la Loire



\* Y compris sans ressources.

## LES CONSTATS SUR LA MOBILITÉ

En Pays de la Loire, l'activité économique s'est fortement concentrée dans les pôles urbains, alors que les actifs sont installés en périphérie. Ce phénomène se répercute sur le Secours Catholique avec une hausse de la proportion de demandes concernant spécifiquement la mobilité : réparations de véhicule, frais de transport... (9,1 % des demandes en 2014 contre 4,3 % en 2010).

La région a participé à l'enquête sur la mobilité menée au printemps 2015 par le Secours Catholique auprès de nombreuses personnes en lien avec l'association. En Pays de la Loire, 37 % des personnes interrogées sont en situation de précarité, et 11 % seulement vivent en zones non urbaines.

Alors que selon l'Insee (source 2011), 55,3 % des Ligériens habitent dans une zone couverte par les transports en commun, seules 46 % des personnes interrogées qui sont en situation de précarité disent disposer d'un transport en commun à moins de 10 minutes à pied. Parmi les ménages en situation de précarité, 73 % ont une voiture, 30 % utilisent les transports en commun et 38 % pratiquent le covoiturage. Parmi les personnes en situation de précarité,

1 sur 2 déclare ne pas savoir se repérer sur un plan de transports en commun (il s'agit majoritairement de personnes de moins de 60 ans) tandis que la proportion chute à 1 sur 10 chez les personnes non précaires.

### LES ACTIONS MENÉES PAR NOS ÉQUIPES

**Les transports collaboratifs.** Les bénévoles du Secours Catholique contribuent à des actions de transport sous des formes diverses et en lien avec d'autres structures : taxis solidaires dans le Pays de Retz et à Sablé-sur-Sarthe, prise en charge par des bénévoles à Chavagnes et Talmont-Saint-Hilaire ou dans le cadre d'une plateforme de mobilité dans les Mauges. La Mayenne a démarré cette année un service de transport pour aider les migrants dans leurs démarches quand il n'y a pas de prise en charge par l'État. Toutes ces initiatives visent à favoriser les déplacements des personnes en situation de précarité, mais aussi à permettre la rencontre et la discussion avec des bénévoles.

**La location de véhicules à bas prix.** Le chantier d'insertion de Solidarauto en Maine-et-Loire permet à des personnes en situation de précarité de louer un véhicule à bas prix pour se rendre au travail ou effectuer des démarches.

**Le soutien financier.** Le Secours Catholique ligérien consacre aux transports (essence, lo-

cation de véhicule, billets de train...) 12 % de son budget d'aides financières aux personnes, soit environ 92 000 € annuels.

**L'accompagnement par le microcrédit.** La Sarthe et le Maine-et-Loire accompagnent les familles souhaitant souscrire un microcrédit. La mobilité occupe une place prépondérante dans ce domaine et concerne 43 des 47 microcrédits accordés en 2014. La majorité de ces emprunts est consacrée à l'achat d'un véhicule (33 dossiers), viennent ensuite le financement de permis de conduire (8 dossiers) et la réparation de véhicules (2 dossiers).

PAYS DE LA LOIRE		Pays de la Loire		France
		2010	2014	2014
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	41,2%	46,1%	59,0%
	Alimentation	56,8%	61,6%	56,4%
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	15,9%	14,3%	19,0%
	Mobilité (voiture, transport)	4,3%	9,1%	5,8%
Types de ménage	Homme seul	25,6%	25,5%	24,2%
	Femme seule	15,4%	16,0%	16,9%
	Couple sans enfant	6,4%	5,5%	6,2%
	Père seul	3,3%	3,5%	3,5%
	Mère seule	27,1%	27,1%	26,5%
	Couple avec enfants	22,2%	22,4%	22,7%
	Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	10,8%	9,0%
	De 25 à moins de 50 ans	67,8%	68,0%	64,9%
	50 ans et plus	21,4%	23,0%	26,3%
Nationalité de la personne de référence	France	74,9%	63,2%	66,4%
	Union européenne	5,6%	7,1%	8,2%
	Maghreb	10,2%	17,3%	11,3%
	Afrique subsaharienne	1,3%	2,5%	3,9%
	Europe de l'Est	6,4%	8,1%	7,2%
	Autres	1,6%	1,8%	3,0%
	Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	54,6%	40,0%
Statut demandé en attente		38,4%	43,3%	41,3%
Débouté, sans papiers		7,0%	16,7%	15,5%
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	3,7%	3,1%	4,2%
	Formes particulières d'emploi (2)	14,3%	11,6%	12,0%
	Formation professionnelle	2,3%	1,2%	1,2%
	Sous-total emploi	20,3%	15,9%	17,4%
	Chômage indemnisé ou en attente	13,6%	11,0%	11,4%
	Chômage sans droits reconnus	36,7%	36,4%	26,9%
	Sous-total chômage	50,3%	47,4%	38,3%
	Étudiant	0,9%	1,0%	1,2%
	Inaptitude santé	9,8%	9,1%	9,9%
	Retraite, préretraite	3,9%	4,1%	5,3%
	Au foyer, congé maternité	5,8%	4,4%	5,4%
	Sans droit au travail	3,7%	7,6%	11,3%
	Autre sans emploi	5,3%	10,5%	11,2%
	Sous-total inactivité	29,4%	36,7%	44,3%
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	38,1%	34,5%	39,5%
	Locataires du parc privé	28,5%	25,4%	25,3%
	Autres logements stables (3)	7,9%	8,5%	9,9%
	Sous-total logement stable	74,5%	68,4%	74,7%
	Hébergement chez des proches	8,4%	11,6%	9,5%
	Hôtels, caravanes, péniches	5,7%	3,3%	3,8%
	Centre d'hébergement, squat, rue	11,4%	16,7%	12,0%
	Sous-total hébergement précaire	25,5%	31,6%	25,3%
Types de ressources	Aucunes ressources	12,9%	19,2%	18,1%
	Transferts sociaux seulement	49,0%	46,5%	43,9%
Existence d'impayés		69,1%	55,6%	58,2%
Revenu mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		908€	907€	924€
Revenu par UC mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		629€	613€	624€
Impayé médian (€ 2014)		775€	800€	800€

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande.

(2) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(3) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).